

Positionner les travaux de la CCE sur l'évaluation des liens entre le commerce et l'environnement au cours de la prochaine décennie

Table ronde de spécialistes

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

Préparé pour la CCE
par le Centre international Unisféra

Karel Mayrand

Marc Paquin

et Sarah Gagnon-Turcotte

Commission de coopération environnementale
15 mars 2008



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Évolution du contexte du commerce et de l’environnement depuis 1994	2
Moteurs de changement futurs dans le domaine du commerce et de l’environnement	4
Enjeux clés pour la CCE et l’ANACDE.....	7
Éclairer les politiques et mesurer le succès de la CCE au cours de la prochaine décennie	12
Conclusion.....	16
Annexe I : Liste des experts interviewés.....	19
Annexe II : Questions d’entrevue.....	21

INTRODUCTION

La Commission de coopération environnementale (CCE) a acquis une réputation de premier ordre pour ses travaux rigoureux et innovants dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie, les instruments économiques et autres. Après plus de dix ans d'existence, la CCE souhaite faire le bilan de ces réalisations et déployer son expertise et ses ressources dans l'avenir afin de demeurer la référence nord-américaine et mondiale dans le secteur de la recherche et des conseils stratégiques sur le commerce et l'environnement.

À l'occasion du IV^e symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce : les services et l'environnement, la CCE organise une table ronde de spécialistes afin d'examiner dans quels domaines elle pourrait faire porter ses travaux en fonction des nouveaux enjeux que suscitent l'environnement et le commerce. Ces spécialistes se réuniront pour discuter de ces questions et formuler des recommandations concrètes pour orienter les travaux de la CCE. Après le symposium, un rapport exposant les domaines d'intervention possibles de la CCE dans le secteur du commerce et de l'environnement sera produit.

Le présent document fournit de l'information générale pour cette table ronde. Il s'appuie sur un examen de la littérature pertinente ainsi que les entrevues réalisées avec 24 éminents spécialistes nord-américains et internationaux, dont certains participeront également à la table ronde¹. Le document a pour but de définir les principaux sujets de discussion ainsi que les nouveaux enjeux à prendre en considération et de dresser la liste des questions à examiner. Il propose également une structure pour les discussions dans le cadre de la table ronde.

Le présent document est divisé en quatre sections qui suivent étroitement la structure du questionnaire d'entrevue². La section I examine l'évolution du contexte du commerce et de l'environnement en Amérique du Nord depuis l'entrée en vigueur de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) en 1994 et analyse l'impact de ces changements sur le rôle de la CCE. La section II analyse les moteurs de changement au niveau des liens entre le commerce et l'environnement afin de prévoir leur évolution durant la prochaine décennie. La section III répertorie les nouveaux enjeux ainsi que les enjeux qui, selon les spécialistes interviewés, revêtent une importance particulière aujourd'hui et dans les années à venir. La quatrième et dernière section propose des approches novatrices pour l'examen de ces questions dans le cadre des travaux de la CCE de même des méthodes de mesure des résultats.

¹ La liste des experts interviewés est fournie à l'annexe I.

² Le questionnaire est fourni à l'annexe II.

En conclusion, enfin, on propose des sujets à explorer plus en profondeur lors de la table ronde.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE DU COMMERCE ET DE L'ENVIRONNEMENT DEPUIS 1994

Le contexte de l'environnement et du commerce dans lequel s'effectue la mise en application de l'ANACDE et dans lequel la CCE exerce ses activités a évolué depuis 1994. L'intégration économique s'est intensifiée à l'échelle nord-américaine. Par ailleurs, la connaissance générale des liens entre le commerce et l'environnement s'est accrue considérablement, en grande partie grâce aux travaux de la CCE. Par ailleurs, les connaissances sur les liens entre l'accroissement du commerce et l'environnement ont évolué à mesure que de nouvelles préoccupations environnementales sont apparues et que le secteur privé a adopté un rôle d'animation plus grand à l'égard des questions environnementales. La présente section résume les opinions des spécialistes sur ce contexte changeant.

S'agissant des éléments de changement du contexte dans lequel la CCE évolue, le premier et le plus évident est que l'ALÉNA, dont la mise en œuvre venait à peine de débiter au cours des premières années d'existence de la CCE, est maintenant presque entièrement mis en œuvre par les trois Parties. Au cours des 14 dernières années, le Canada, le Mexique et les États-Unis sont passés du stade de la mise en œuvre d'un nouvel accord régional de libre-échange au stade d'une **intégration économique intensifiée**. Le rôle de la CCE doit donc évoluer en fonction de ce nouveau contexte.

Il est de plus en plus difficile d'isoler la part des échanges commerciaux découlant directement de l'ALÉNA. Il faut donc adopter une approche plus globale, qui examine tant l'intégration économique que les questions environnementales. L'ANACDE fournit un cadre souple permettant cette perspective élargie.

Dans ce contexte d'intégration économique accrue, la coopération environnementale devient de plus en plus pertinente. Les spécialistes reconnaissent que, même si une conception continentale de l'économie émerge lentement, en particulier dans le milieu des affaires, elle demeure absente pour ce qui est de l'environnement. Ils font ressortir l'absence d'une approche continentale de la gestion de l'environnement, à l'exception notable de quelques projets dans le domaine de la conservation de la biodiversité. L'objectif de l'ANACDE visant à favoriser la collaboration entre les trois pays signataires de l'ALÉNA dans le domaine du commerce et de l'environnement

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

n'a donc pas encore été complètement réalisé. Faits particulièrement pertinents à cet égard, les liens entre la CCE et la CLÉ sont réduits au minimum et les questions relatives au commerce et à l'environnement sont examinées la plupart du temps de façon séparée au niveau de l'établissement des politiques. En résumé, la coopération environnementale accuse un retard sur l'intégration économique en Amérique du Nord.

Au cours des quinze dernières années, la CCE a aidé à faire mieux comprendre les **liens entre le commerce et l'environnement** en Amérique du Nord. Les travaux de la CCE ont lancé des méthodologies visant à évaluer les effets du commerce sur l'environnement et démontré l'existence de liens inhérents et robustes entre le commerce et l'environnement. L'hypothèse voulant que l'ALÉNA donne lieu à une « sous-enchère » en Amérique du Nord et à la création de refuges pour pollueurs à l'échelle continentale, a été en grande partie infirmée grâce aux recherches menées par le secteur de programme de la CCE relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce. Les études de la CCE ont également rassemblé de l'information sur les impacts de l'ALÉNA sur l'environnement et donc permis d'atténuer la crainte que le commerce ait un impact néfaste sur l'environnement. Enfin, les études de la CCE montrent également que dans bien des cas les effets sur l'environnement sont déterminés par les politiques et tributaires du contexte institutionnel qui existe dans les trois pays. Cette meilleure compréhension a contribué à la création d'un débat plus poussé sur le commerce et l'environnement et à la réorientation du programme de recherche sur les enjeux de seconde génération concernant les liens entre l'environnement et le commerce.

Par ailleurs, la compréhension des liens entre le commerce et l'environnement a évolué dans le contexte des **nouveaux enjeux environnementaux**. Alors que, auparavant, le commerce et l'environnement étaient vus comme ayant des objectifs opposés, on reconnaît maintenant les occasions avantageuses pour tous qui sont créées par le commerce à l'échelle nord-américaine. De plus, les entreprises participent plus activement à la protection de l'environnement. Au cours des dernières années, on a assisté à l'émergence d'initiatives vigoureuses axées sur la responsabilité sociale des entreprises ainsi que de normes et de systèmes de certification d'initiative privée telles que la norme du *Forest Stewardship Council* (FSC, Conseil d'intendance des forêts) ou le système d'évaluation des bâtiments écologiques LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), mis au point par le *U.S. Green Building Council* (USGBC, Conseil du bâtiment écologique des États-Unis).

Parallèlement, l'idée que la société civile a des enjeux liés au commerce et à l'environnement a évolué à mesure que de nouvelles questions liées aux échanges et des nouvelles préoccupations environnementales sont apparues. L'attention du public s'est déplacée à plusieurs reprises – des refuges pour

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

pollueurs au milieu des années 90 aux règles sur l'investissement plus tard dans cette décennie, et du maïs transgénique au début des années 2000 aux changements climatiques aujourd'hui. La libération des échanges et la mondialisation (et l'ALÉNA en particulier), qui constituaient la préoccupation numéro un de la société civile au milieu des années 90, ont graduellement descendu dans la liste des grandes préoccupations environnementales au cours de cette période. D'autres questions, telles que les changements climatiques, la pollution atmosphérique, les habitudes de consommation et la conservation de l'eau et de la biodiversité, sont maintenant en tête de liste des préoccupations du public. Paradoxalement, les problèmes environnementaux liés au commerce ont perdu du terrain dans l'opinion publique au moment même où la sensibilisation environnementale a pris de l'ampleur.

Il faudrait peut-être revoir les priorités de la CCE en fonction de ce nouveau contexte, c'est-à-dire l'intégration économique accrue, un programme de recherche élargi et de nouvelles préoccupations environnementales. La CCE doit également, dans une perspective d'avenir, définir les moteurs de changement actuels et futurs afin d'anticiper les enjeux commerciaux, économiques et environnementaux de demain, suivre le rythme de l'évolution de la situation et conserver sa pertinence pour les intervenants.

MOTEURS DE CHANGEMENT FUTURS DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Il est difficile de prévoir les tendances et les événements qui détermineront ce que sera la prochaine décennie ainsi que leur impact sur la relation entre les échanges et l'environnement. S'il est virtuellement impossible de prédire avec précision leur orientation et leur ampleur au cours de la prochaine décennie, certains moteurs de changement actuels et émergents vont avoir des répercussions considérables sur les liens entre le commerce et l'environnement durant cette période. Les spécialistes consultés lors de la préparation du présent rapport ont défini cinq grands moteurs de changement pour la prochaine décennie : 1) les changements climatiques et l'énergie; 2) les normes environnementales et le protectionnisme écologique; 3) le changement des habitudes de consommation et de production; 4) la mondialisation accélérée et l'essor de l'Inde et de la Chine; 5) l'opinion publique.

Une forte proportion des spécialistes consultés estime que les changements climatiques et l'énergie constitueront les moteurs de changement les plus importants au cours de la prochaine décennie. En raison de son impact sur

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

l'énergie, les transports et l'agriculture (biocarburants), la politique sur les changements climatiques aura des effets considérables sur nos économies. L'établissement des prix du carbone, que ce soit par les taxes sur le carbone ou les systèmes de plafonds et d'échange, affectera la compétitivité et les courants d'échanges. On connaît encore très peu l'effet de ces changements alors que les entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens s'engagent rapidement dans une ère de réduction mondiale des émissions de carbone, certains avec réticence, d'autres de manière proactive.

La politique climatique et l'établissement des prix du carbone ne sont plus uniquement des scénarios : ils sont devenus une réalité et ils vont probablement agiter le débat sur la relation commerce-environnement, et peut-être même engendrer des différends commerciaux. Au cours des prochaines années, on assistera à un compromis précaire entre les questions de compétitivité d'une part et la politique internationale sur les changements climatiques d'autre part, alors que les négociations en vue d'établir le régime post-Kyoto entameront leur dernière étape. Compte tenu de l'intégration énergétique accrue en Amérique du Nord et des questions de compétitivité au sein du territoire visé par l'ALÉNA, les trois pays devront s'attaquer à ce problème de manière concertée.

En effet, si les politiques sur les changements politiques se multiplient en Amérique du Nord et dans le monde, il en est de même des coûts de transaction et des risques encourus par les entreprises nord-américaines. C'est pourquoi les entreprises réclament de plus en plus un cadre stratégique cohérent et prévisible sur les changements climatiques qui leur permettra de conserver leur compétitivité tout en s'adaptant à un marché mondial dans lequel les émissions de carbone sont limitées. Conscients de cette situation, les États et provinces ont commencé à élaborer des politiques conjointes sur les changements climatiques. Ce faisant, ils contribuent d'ores et déjà à modifier le cadre des affaires et des échanges en Amérique du Nord.

Outre son influence sur la compétitivité, la politique climatique peut également accroître le risque de différends commerciaux, notamment avec l'Europe, puisqu'elle donne lieu à l'introduction de mesures qui peuvent gêner les échanges. Ces mesures, comme les propositions visant à imposer des taxes sur le carbone pour les biens importés ou à établir des préférences en fonction du contenu en carbone des produits ou des sources d'énergie, peuvent être assimilées à du protectionnisme écologique et provoquer des différends commerciaux. Ces différends peuvent opposer non seulement l'Amérique du Nord et l'Europe, mais aussi les partenaires de l'ALÉNA, par exemple avec l'introduction de nouvelles exigences sur le contenu en carbone de certaines sources de pétrole, dont les sables bitumineux.

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

Un deuxième moteur de changement défini par les spécialistes est l'introduction d'un nombre accru de normes environnementales, tant publiques que privées, à l'appui de la demande grandissante de biens et de produits durables, et le risque d'un protectionnisme écologique renouvelé. Les normes environnementales sont de plus en plus importantes dans l'agriculture, l'exploitation des forêts et d'autres secteurs liés aux ressources naturelles, et elles vont probablement apparaître et se multiplier dans les secteurs de l'énergie et du climat. Le croisement des normes environnementales et du commerce soulève des questions de compétitivité, d'accès au marché, de coûts de transaction et de gestion du risque. Ces questions peuvent également raviver certains aspects de l'ancienne controverse à propos du protectionnisme écologique et des méthodes de production et de transformation.

Un troisième moteur de changement étroitement lié est le changement des habitudes de consommation et de production en Amérique du Nord et dans le monde. De plus en plus, les clients et les entreprises deviennent, de par leurs préférences, d'importants moteurs de changement. La combinaison de la responsabilité sociale des entreprises et de la demande des clients a créé un cercle vertueux d'amélioration continue des habitudes de consommation et de production. Fait intéressant, cette *surenchère* s'est formée essentiellement sans intervention notable des pouvoirs publics, mais elle contribue néanmoins à modifier le contexte général de la production et de la consommation – et la configuration des échanges – dans bien des secteurs.

Le quatrième moteur de changement est l'accélération de la mondialisation et la montée de la Chine et de l'Inde. Cet environnement économique international crée de nouveaux défis dans le domaine du commerce et de l'environnement. La demande internationale accrue influe sur le prix des ressources naturelles et exerce des pressions plus grandes sur les écosystèmes dans certaines régions. Les normes environnementales particulièrement laxistes dans les économies émergentes comme la Chine et l'Inde, et très rigoureuses en Union européenne, ont des répercussions considérables sur la compétitivité des économies nord-américaines. Par ailleurs, la question du protectionnisme vert fait encore l'objet de débat dans le cadre des négociations commerciales internationales. Ces tendances internationales pourraient propulser de nouveaux problèmes liés aux échanges au premier plan des préoccupations des citoyens.

Le cinquième moteur de changement est l'opinion publique, qui peut fluctuer au gré des nouveaux événements ou des nouvelles tendances. Puisque l'environnement se classe systématiquement parmi les plus grandes préoccupations du public depuis quelques années, et vu le potentiel de nouveaux différends commerciaux liés à l'environnement, l'opinion publique pourrait devenir opposée au commerce. Qui plus est, la demande accrue de

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

politiques et de règlements liés aux changements climatiques et à l'environnement peut accélérer l'adoption de modifications réglementaires et modifier la configuration des échanges en conséquence.

Enfin, selon certains spécialistes, la rareté de l'eau, la santé environnementale, les changements technologiques, la démographie, l'Arctique et la gouvernance mondiale constituent d'autres importants moteurs de changement. Même s'il est impossible d'étudier ces questions de manière exhaustive dans le cadre du présent document, il convient de souligner qu'elles risquent d'influer sur la relation entre le commerce et l'environnement au cours de la prochaine décennie.

ENJEUX CLÉS POUR LA CCE ET L'ANACDE

Interrogés à savoir quels étaient les enjeux qui, selon eux, seraient au cœur des liens entre le commerce et l'environnement au cours de la prochaine décennie, les spécialistes consultés lors de la préparation du présent rapport ont défini des enjeux qui étaient au premier rang des travaux de la CCE ces dernières années ainsi que de nouveaux enjeux qui se dessinent. Certains enjeux, comme les changements climatiques, sont en progression, tandis que d'autres, comme les règles d'investissement ou les refuges pour pollueurs, perdent du terrain. La présente section présente les enjeux les plus pertinents selon les spécialistes. Le tableau I énumère les dix enjeux clés, dans l'ordre établi par les spécialistes.

Tableau 1. Les dix enjeux clés

1	Énergie	9,4
2	Changement climatique et commerce de carbone	9,3
3	Prix des ressources naturelles	7,7
4	Agriculture et alimentation	7
5	Eau ³	- - -
6	Habitats et biodiversité	7
7	Compétitivité	6,9
8	Technologies propres	6,8
9	Habitudes de consommation	6,7
10	Transports	6,5

Selon 20 des 24 spécialistes, **les changements climatiques et l'énergie** représentent soit un important moteur de changement de l'économie mondiale et de l'environnement, soit l'un des enjeux les plus importants que la CCE devrait examiner au cours de la prochaine décennie. Par ailleurs, un spécialiste sur deux a précisé que le changement climatique et l'énergie devraient figurer au nombre des trois plus grandes priorités de la CCE. Les spécialistes sont d'avis qu'il s'agit de questions générales qui agiront sur la croissance économique et la configuration des échanges au cours de la prochaine décennie. En conséquence, elles constituent des moteurs de changement inévitables ainsi que des variables clés déterminant les liens entre le commerce et l'environnement.

Comprendre les liens entre **les changements climatiques** et les politiques commerciales et entre la politique climatique, la politique énergétique, les profils de croissance et la compétitivité des échanges constitue une grande priorité de recherche à laquelle devront s'attaquer les institutions crédibles. Cela dit, étant donné qu'un grand nombre d'ONG, de groupes de réflexion et de centres de recherche axent leurs ressources sur les changements climatiques et l'énergie, la CCE devrait concentrer son expertise dans les domaines où elle compte le plus, dont la relation entre les échanges et les changements climatiques, et produire des études axées sur les politiques qui seraient adaptées aux intérêts et aux spécificités nord-américains à mesure que la région progresse vers une économie mondiale dans laquelle les quantités de carbone sont limitées.

³ Même si, au départ, l'eau ne faisait pas partie des enjeux à classer, 4 experts interviewés sur 5 ont dit qu'il s'agissait d'une question importante. D'après leurs commentaires, nous pouvons affirmer que l'eau se serait classée cinquième sur la liste des questions les plus importantes.

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

Par ailleurs, d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord, les États, les provinces et les villes ont commencé à adopter des objectifs de réduction des émissions de carbone afin de lutter contre les changements climatiques. Les outils et systèmes utilisés pour atteindre ces réductions sont nombreux et varient entre les administrations. Cette situation pourrait provoquer des différends commerciaux ou des distorsions du marché. Dans ce contexte, bien des spécialistes pensent qu'il faut absolument mesurer l'impact des réductions des émissions de carbone sur la compétitivité, de favoriser le partage et la promotion des politiques et pratiques exemplaires entre les intervenants en Amérique du Nord et de formuler des recommandations pour l'élaboration de politiques qui réduiront les risques de différends et de distorsions associés aux politiques d'approvisionnement écologique ou aux rajustements des taxes sur le contenu en carbone des biens échangés, par exemple. Qui plus est, la CCE pourrait contribuer à la mise en œuvre unifiée d'une structure de plafonds d'émissions et d'échange correspondant aux besoins des pays nord-américains et permettant l'application de politiques d'établissements des prix du carbone compatibles à l'échelle de la région.

L'énergie sera également au croisement du commerce et de l'environnement au cours des prochaines années, alors que la combinaison du coût élevé de l'énergie et des politiques climatiques provoquera des changements importants dans l'organisation de l'énergie en Amérique du Nord. Dans le contexte actuel d'intégration énergétique accrue, la question des subventions pourrait également devenir plus importante, tandis qu'il faut encore se pencher sur la priorité au chapitre des utilisations et des prix de l'énergie. Enfin, il faut absolument mettre l'accent sur les politiques dans ce domaine pour appuyer l'intégration énergétique continue à l'échelle continentale et pour éviter de mener des actions ponctuelles ou incohérentes.

Puisque la plupart des solutions aux changements climatiques seront associées à l'élaboration et à la promotion de **technologies propres**, en particulier dans le domaine de l'énergie, la place importante que les spécialistes donnent aux changements climatiques propulse l'énergie propre au sommet des dix plus grands enjeux sur lesquels la CCE doit se pencher. À mesure que les prix de l'énergie augmentent et que des politiques liées au carbone sont déployées, les technologies propres passeront d'un coût à court terme à un avantage concurrentiel qui améliore la productivité et réduit les responsabilités et les risques. En effet, la capacité de s'adapter aux changements climatiques, de réduire la consommation de combustibles fossiles coûteux et d'opter pour des technologies moins polluantes stimulera la productivité et la compétitivité nord-américaines. Outre l'amélioration de la sécurité énergétique de la région, cela permettra également à l'Amérique du Nord de faire face aux pressions accrues résultant de l'application de normes environnementales plus rigoureuses à l'échelle mondiale. L'élaboration de l'ensemble approprié de

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

politiques et de mesures d'incitation fiscales et économiques visant à encourager l'adoption des nouvelles technologies peut devenir une condition essentielle au maintien de la compétitivité de l'Amérique du Nord. En outre, la promotion et la diffusion de technologies non polluantes pourraient créer de nouveaux débouchés tout en améliorant les résultats pour l'environnement.

La recherche dans ce domaine doit d'abord se concentrer sur les meilleures technologies, puis sur les meilleures politiques et mesures d'incitation pour promouvoir leur utilisation. L'utilisation des biocarburants en remplacement du pétrole, par exemple, soulèvera de nombreuses questions qu'il faudra examiner de manière plus approfondie pour ne pas créer de nouveaux effets nuisibles pour l'environnement. Il faudrait examiner les questions de l'utilisation des terres, des prix des récoltes et de la sécurité alimentaire, ainsi que des sources d'eau et d'énergie nécessaires pour produire les différents types de biocarburants dans le contexte d'un marché des biocarburants en plein essor en Amérique du Nord.

La compétitivité et les obstacles environnementaux au commerce seront de nouveau des sujets suscitant un vif intérêt au cours des prochaines années. Un grand nombre de spécialistes estiment donc que la CCE doit s'intéresser davantage aux tendances internationales qui risquent d'affecter les enjeux suscités par l'environnement et le commerce en Amérique du Nord. Cela comprend par exemple le suivi des nouvelles normes environnementales en Europe. Pour s'acquitter de ces fonctions, la CCE doit également collaborer plus étroitement avec d'autres organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce et de l'environnement, comme l'OMC, l'OCDE, la CNUCED et autres. La CCE aurait ainsi accès à plus de renseignements et de données.

Les habitudes de consommation constituent une autre question qui, selon les spécialistes, a des effets très importants aussi bien sur le commerce que l'environnement. La CCE s'emploie d'ores et déjà à promouvoir les nouvelles habitudes de consommation écologique dans le cadre du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (NAGPI) et du projet d'écologisation du commerce en Amérique du Nord, qui encourage le café d'ombre et les palmiers durables. Ces initiatives font œuvre de sensibilisation et permettent de créer une conception nord-américaine dans laquelle les consommateurs prennent de plus en plus conscience de leur pouvoir d'achat. Selon certains spécialistes, les travaux de la CCE sur l'approvisionnement écologique pourraient être complétés par des travaux sur la tarification des effets externes, les mesures d'incitation à la consommation écologique et l'évaluation de l'empreinte écologique des produits durant leur cycle de vie.

Les habitats et la biodiversité, à propos desquels la CCE a déjà acquis une certaine expertise, sont également jugés importants par un certain nombre d'experts, en particulier ceux qui affirment que leur lien avec le commerce n'a

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

pas été suffisamment étudié. De nombreux experts estiment qu'il existe des liens évidents entre le commerce et le stress imposé aux écosystèmes ou l'appauvrissement des ressources naturelles, et qu'il faudrait mieux surveiller et documenter ces liens. Certains proposent la création d'un indice de vulnérabilité au commerce pour certaines ressources naturelles fragiles.

L'eau est un autre élément mis de l'avant par les experts, étant donné que le stress qu'elle subit a déjà des répercussions dans plusieurs régions d'Amérique du Nord. La rareté de l'eau pourrait également être amplifiée par le changement climatique. Selon d'autres experts, le commerce de l'eau et l'approvisionnement en eau, ainsi que le commerce de produits dont la fabrication nécessite beaucoup d'eau (« eau virtuelle »), vont demeurer des enjeux dans le dossier nord-américain des liens entre commerce et environnement au cours de la prochaine décennie. Les possibilités d'améliorer l'efficacité des technologies liées au cycle de l'utilisation de l'eau par les êtres humains (extraction, traitement, distribution, récupération, élimination ou recyclage) pourraient intéresser de nombreux intervenants.

Plusieurs experts considèrent **l'agriculture et l'alimentation** comme des enjeux clés pour la CCE, étant donné que l'agriculture demeure un secteur économique important dans les trois pays, et une activité étroitement liée au commerce, à l'utilisation des terres, à la rareté de l'eau et à la pauvreté. Même s'ils sont peu nombreux à avoir analysé cette question, ils semblent s'entendre pour dire que, compte tenu de l'expérience passée de la CCE, cet enjeu va demeurer d'actualité au cours de la prochaine décennie.

Bon nombre d'experts pensent que la CCE pourrait solliciter davantage le secteur privé et appuyer les efforts visant l'élaboration de politiques axées sur la **responsabilité sociale des entreprises**. D'autres pensent que les actionnaires pourraient apporter une contribution croissante, puisqu'ils ont le pouvoir d'influer sur les politiques environnementales des entreprises. Enfin, plusieurs experts considèrent les **transports** comme un volet essentiel des politiques commerciales, climatiques et énergétiques.

Étant donné que le contexte dans lequel la CCE travaille est en train de changer et compte tenu des moteurs du changement qu'on a définis pour la décennie à venir, ces enjeux vont sans doute déterminer une part importante des liens entre l'environnement et le commerce au cours des prochaines années. Il sera essentiel de mieux comprendre leurs répercussions sur ces liens pour pouvoir atteindre les objectifs énoncés dans l'ANACDE au cours des dix prochaines années. Il faudra également adopter de nouvelles stratégies/approches en vue d'améliorer la capacité de la CCE à éclairer les politiques nord-américaines et à faciliter l'atteinte des objectifs de l'ANACDE.

ÉCLAIRER LES POLITIQUES ET MESURER LE SUCCÈS DE LA CCE AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

L'intensification de l'intégration économique de l'Amérique du Nord, les nouveaux moteurs de l'évolution des liens entre commerce et environnement et l'apparition de nouveaux enjeux comme le changement climatique et les problèmes énergétiques placent les travaux de la CCE dans un nouveau contexte. Selon certains des experts interviewés, pour conserver un rôle de chef de file et confirmer son expertise des domaines du commerce, de l'économie et de l'environnement, la CCE doit jouer davantage le rôle de carrefour régional d'information sur les enjeux liés au commerce et à l'environnement, et devenir une plateforme qui stimulera la participation des intervenants nord-américains clés. En outre, la CCE devrait continuer de s'appuyer sur la structure institutionnelle trilatérale unique de l'ANACDE pour aider les responsables des pays nord-américains à prendre des décisions éclairées. De nombreuses stratégies et approches peuvent appuyer ces objectifs. La présente section analyse la façon dont la CCE peut éclairer les politiques, offrir une valeur ajoutée au processus d'intégration économique et environnementale de l'Amérique du Nord et, en fin de compte, mesurer son propre succès.

Depuis la création de la CCE, un de ses rôles principaux est la **production et la diffusion de connaissances et d'information**. La CCE est reconnue pour ses études de qualité supérieure, et pour l'information spécialisée qu'elle recueille et partage à propos des enjeux liés au commerce et à l'environnement en Amérique du Nord. Elle a établi des méthodes très élaborées et utiles pour évaluer les effets environnementaux du commerce, tout en recueillant et en diffusant de l'information à propos de nombreux sujets. Toutefois, l'organisation a de la difficulté à diffuser cette information en dehors des cercles spécialisés d'experts. Son défi demeure la multiplication de ses activités de sensibilisation et du nombre d'intervenants qui collaborent avec elle. Le grand public et la société civile ne sont pas suffisamment informés à propos des travaux de la CCE et de l'accessibilité de l'information relative aux enjeux liés à l'environnement et au commerce. En outre, selon certains experts, les documents, constatations et recommandations de la CCE devraient être transmis plus efficacement aux responsables du commerce.

Favoriser la participation des intervenants clés a toujours été une autre mission importante de la CCE, et l'un de ses points forts. Le fait qu'elle soit un organe intergouvernemental lui a permis de solliciter la participation de responsables des trois pays signataires de l'ALÉNA, tout en établissant des liens solides avec le public, par le biais du Comité consultatif public mixte (CCPM). Il

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

faut qu'elle élabore des stratégies novatrices axées sur les résultats pour améliorer encore ses activités de promotion de la participation et de sensibilisation. Par exemple, elle pourrait élaborer et mettre en œuvre des stratégies ciblées de communication visant les principaux intervenants sectoriels. Elle pourrait également mobiliser certains publics/certaines communautés en formant des partenariats plus fructueux. De plus, des stratégies de réseautage mieux pensées lui permettraient de mieux sensibiliser les personnes clés.

Presque tous les experts consultés pensent que la CCE devrait s'associer davantage au **secteur privé**, en particulier aux décideurs des entreprises et aux universitaires œuvrant dans le monde des affaires. Étant donné que le commerce interentreprises représente plus de 40 % du commerce mondial, les politiques du secteur privé ont une incidence toute particulière sur les enjeux liés au commerce et à l'environnement. La collaboration avec les intervenants du secteur privé permettrait de définir des pratiques exemplaires, de créer des incitatifs efficaces et d'élaborer des stratégies fructueuses de promotion de la participation. Pour s'assurer la participation des entreprises, il faudrait élaborer des stratégies et des outils capables de produire une valeur commerciale. Par exemple, si les entreprises ont plus d'information à propos de l'évolution internationale des normes environnementales, elles pourront demeurer à la pointe de leur domaine, mieux prévoir leurs activités, réduire les risques et améliorer leur compétitivité, tout en étant poussées à adopter des technologies plus écologiques.

À long terme, une participation plus active du secteur privé pourrait générer des stratégies davantage axées sur les résultats, et des constatations qui permettraient à la CCE d'avoir plus d'impact et de contribuer davantage à l'atteinte des objectifs de l'ANACDE. En se positionnant entre les responsables des politiques et les entreprises, la CCE pourrait en outre devenir une des principales sources de solutions susceptibles d'améliorer les politiques des secteurs public et privé en Amérique du Nord. Par contre, selon certains experts, lorsqu'elle s'associe au secteur privé, la CCE devrait veiller à ne pas laisser les préoccupations et les intérêts des entreprises influencer sur ses priorités.

Éclairer et orienter les politiques : voilà un autre rôle crucial que joue la CCE, et un des domaines clés dans lesquels elle doit créer une valeur ajoutée. Par « politiques », on entend le résultat des processus complexes d'établissements de priorités politiques et de prise de décisions, entre autres choses. La CCE doit améliorer sa capacité à éclairer ces processus tant du côté de la demande (priorités et programmes) que du côté de l'offre (options stratégiques).

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

En règle générale, les experts pensent que les travaux de la CCE ont peu d'incidence sur les politiques adoptées dans les trois pays⁴. Cette situation est principalement imputable à des facteurs institutionnels, liés aux processus d'élaboration des politiques en place dans les trois pays. En outre, les experts n'ont pas l'impression que la CCE entretient des liens étroits/établit des réseaux avec les fonctionnaires des trois pays. Dans pareil contexte, il est difficile de recommander des politiques. Selon les experts, la CCE s'est acquittée de son mandat, qui consiste à documenter les effets de l'ALÉNA sur l'environnement, mais l'information ne s'est pas rendue jusqu'aux décideurs de haut niveau. Les recommandations de la CCE ont été examinées par des responsables de l'environnement ou des spécialistes du commerce moins expérimentés, et n'ont pas été transmises aux hauts fonctionnaires dans un format approprié et avec un contenu pertinent.

La CCE devrait donc chercher à communiquer davantage avec les principaux responsables de politiques/décideurs, et établir des réseaux proactifs avec les représentants gouvernementaux de chaque pays. Les experts pensent que la CCE profiterait de l'établissement de nouveaux forums de discussion, formels et informels, à l'échelle fédérale et étatique/provinciale. Selon eux, des partenariats informels entre intervenants peuvent également avoir un impact important sur l'environnement nord-américain. De plus, l'établissement de liens plus étroits à l'échelle étatique/provinciale, où la plupart des politiques environnementales sont élaborées, pourrait aider la CCE à se positionner comme un acteur favorisant la compatibilité des politiques environnementales.

Par ailleurs, pour pouvoir influencer sur les politiques, la CCE devra s'efforcer de mieux sensibiliser les intervenants aux principaux processus qui sont à l'origine de l'intégration nord-américaine. La **Commission du libre-échange (CLE)** et le **Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PNASP)** comptent parmi les principales tribunes trilatérales susceptibles de profiter de l'expertise de la CCE, car elles examinent déjà de nombreux enjeux liés au commerce et à l'environnement. Étant donné que les experts ne savent pas ce que la CCE a accompli dans le passé dans le cadre de sa collaboration avec la CLE, ils lui recommandent de collaborer de façon plus proactive avec la CLE, comme le prévoit le paragraphe 10.6 de l'ANACDE. Le récent intérêt (sans précédent) exprimé par la CLE pour la collaboration avec la CCE sur la question de la compétitivité et des produits électroniques grand public annonce

⁴ À la page 18, l'examen décennal précise que « la CCE a sensibilisé les artisans des politiques et a contribué à faire progresser les dossiers dans plusieurs domaines », par exemple les rejets de polluants, la santé des enfants et l'environnement, la gestion rationnelle des produits chimiques, la biodiversité et les rapports établis en vertu de l'article 13.

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

l'établissement de liens plus étroits entre les deux entités pour la décennie à venir.

Les experts pensent également que la CCE devrait établir de nouveaux liens avec le PNASP et présenter aux responsables des rapports sur les enjeux qui ont un rapport avec ses travaux. La plupart des experts croient qu'à cette fin, la CCE devra bénéficier du soutien inconditionnel de son Conseil et se voir confier un mandat clair, axé sur l'amélioration réelle de la relation. Il faudra pour cela que les politiciens de haut niveau interviennent dans les trois pays.

Enfin, selon la majorité des experts, la CCE doit également axer davantage ses travaux sur les politiques, ainsi que sur les résultats. Les trois pays peuvent élaborer des politiques qui seront profitables à l'économie, au commerce et à l'environnement des trois si leurs responsables sont suffisamment éclairés. La CCE doit expliquer plus clairement les liens entre le commerce et l'environnement, et proposer des politiques qui améliorent la compétitivité commerciale et sont propices à un environnement nord-américain plus sain. Elle devrait par ailleurs s'efforcer d'intégrer aux politiques commerciales davantage d'enjeux environnementaux détaillés et de concepts associés au développement durable, et faire plus de suggestions/recommandations concrètes et faciles à mettre en pratique aux responsables des politiques. Mais surtout, la CCE doit élaborer des méthodes d'évaluation de l'incidence qu'elle a sur les politiques adoptées, et mesurer son rôle dans l'adoption de nouvelles politiques, normes ou lois, ou de nouveaux règlements.

Les experts consultés pensent en outre que le CCE devrait aider davantage les ministères à gérer les problèmes liés à l'environnement que soulèvent les politiques commerciales, notamment hors du cadre de l'ALÉNA. L'agriculture, l'énergie, les espèces envahissantes, le commerce des services, les règles d'investissement et le transport font partie des problèmes liés au commerce pour l'étude desquels la CCE pourrait apporter une valeur ajoutée. Plusieurs experts pensent que la coopération technique à propos des normes environnementales doit être étudiée de plus près et faire l'objet de suggestions. D'autres experts pensent que la CCE devrait solliciter l'aide d'un plus grand nombre de fonctionnaires travaillant ailleurs que dans les ministères du Commerce et de l'Environnement, par exemple des représentants des ministères des Transports, de l'Énergie ou de l'Agriculture. L'expertise accumulée par la CCE peut éclairer l'élaboration de politiques, les négociations commerciales et les évaluations environnementales effectuées dans le contexte des échanges commerciaux et de l'élaboration de politiques sectorielles, en vue d'améliorer la situation sur le plan économique et environnemental.

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

Certains experts ont mentionné par ailleurs que l'expertise de la CCE pourrait profiter largement à d'autres régions touchées par le phénomène d'intégration économique régionale, par exemple la Zone de libre-échange d'Amérique centrale et le Mercosur. Les échanges avec ces régions permettraient à ces dernières d'opérer une transition graduelle vers une intégration économique plus poussée, sans les effets néfastes pour l'environnement, tout en créant des règles du jeu plus équitables pour les échanges à l'échelle internationale. Dans cette perspective, certains experts pensent que la CCE devrait élargir la portée de ses travaux et les entreprendre dans un **contexte international plus vaste**, tout en continuant à accorder la priorité à l'Amérique du Nord. Compte tenu de l'expansion mondiale des échanges et de l'importance accrue de nouveaux partenaires commerciaux comme la Chine et l'Inde, il est de plus en plus difficile d'isoler l'ALÉNA des autres courants commerciaux.

À la lumière de l'expansion constante de la portée géographique et sectorielle des enjeux liés au commerce et à l'environnement, et de la nécessité de trouver de s'associer à de nouveaux intervenants – en particulier dans le secteur privé, certains experts pensent que la CCE pourrait maximiser l'utilisation de ses ressources limitées en cherchant systématiquement à **former des partenariats** avec les associations industrielles, les ONG, les réseaux universitaires et les organisations internationales. Cela lui permettrait de jouer un rôle de catalyseur et de renforcer ses activités de sensibilisation et de promotion de la participation. D'autres pensent que la formation de tels partenariats pourrait aider à dépolitiser les activités de la CCE, en intégrant ses programmes à des plans mis en œuvre par de multiples intervenants à plus grande échelle, et de les rendre plus efficaces.

CONCLUSION

Ces dix dernières années, la CCE a permis de mieux faire comprendre les enjeux liés au commerce et à l'environnement, et de faire participer les gouvernements, la société civile, les universitaires et les intervenants du secteur privé à un dialogue constructif à propos de l'ALÉNA et de ses effets sur l'environnement nord-américain. Elle possède désormais une excellente crédibilité dans le domaine du commerce et de l'environnement.

Toutefois, un des principaux enseignements tirés des quatorze dernières années est le suivant : la CCE a de la difficulté à influencer sur les politiques adoptées en Amérique du Nord. Elle formulé d'excellentes recommandations portant sur les politiques, mais n'a pas réussi à les faire mettre en pratique. Cela est symptomatique d'un soutien politique fluctuant et d'une démobilisation graduelle des collaborateurs de la CCE, à mesure que les

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

problèmes liés au commerce et à l'environnement sont devenus moins controversés.

La CCE doit relever plusieurs défis, imputables à un contexte en pleine évolution, aux nouveaux moteurs du changement et à une série d'enjeux qui évoluent eux aussi. L'intégration économique plus marquée de l'Amérique du Nord, le leadership accru exercé par le secteur privé, un changement climatique et des politiques énergétiques qui évoluent rapidement, et le développement de nouveaux liens commerciaux avec l'Inde et la Chine ne sont que quelques-uns des éléments qui font changer l'environnement dans lequel travaille la CCE.

Malgré le fait que le contexte et les défis à relever soient différents, la CCE doit encore évaluer les effets environnementaux du commerce et influencer sur l'élaboration des politiques. Pour que ses activités demeurent pertinentes et utiles pour les Parties, la CCE doit adapter son secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce aux nouveaux enjeux, afin de définir son créneau et d'améliorer sa capacité à influencer sur les politiques et les processus décisionnels, et de démontrer ainsi clairement comment elle peut générer des résultats au chapitre du commerce et de l'environnement en Amérique du Nord. Le présent rapport résume les principales constatations issues d'une série d'entrevues menées auprès d'experts. En s'appuyant sur ces constatations, les participants à une table ronde chercheront à définir la voie à suivre pour la CCE pour la décennie à venir. Leurs discussions devraient porter sur les trois questions clés suivantes :

1. À quels enjeux la CCE devrait-elle accorder la priorité? Quel est le meilleur moyen d'analyser ces enjeux?
2. Qui sont les principaux intervenants auxquels la CCE devrait s'associer, et comment devrait-elle procéder? Devrait-elle former de nouveaux partenariats?
3. Quel est le meilleur moyen pour la CCE de produire des documents axés sur les résultats et les politiques, qui influenceront sur les politiques commerciales et environnementales, et sur d'autres politiques sectorielles? Devrait-elle jouer un rôle dans le cadre d'autres processus d'intégration nord-américains?

Ces trois questions devraient être étudiées dans le contexte d'une seule question, plus globale : comment la CCE peut-elle trouver son créneau, préserver la pertinence de ses activités et offrir une valeur ajoutée dans le cadre de l'intégration nord-américaine au cours de la décennie à venir?

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

Bibliographie

CCE. *Les effets environnementaux du libre-échange. Documents de recherche présentés à l'occasion du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce*, Montréal, CCE, 2002.

CCE. *Le commerce et l'environnement en Amérique du Nord – Troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce : Les investissements, la croissance et l'environnement*, Montréal, CCE, 2005.

CCE. *Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale pour 2006-2008*, Montréal, CCE, 2008.

Comité d'examen indépendant de l'ANACDE. *Examen quadriennal de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement : Rapport du Comité d'examen indépendant*, Montréal, CCE, 1998.

Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE. *Dix ans de coopération environnementale en Amérique du Nord : Rapport du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE au Conseil de la Commission de coopération environnementale*, Montréal, CCE, 2004.

Environnement Canada. *Évaluation de la participation du Canada à la Commission de coopération environnementale (CCE)*.

ANNEXE I : LISTE DES EXPERTS INTERVIEWÉS

Hussein Abaza

Chef
Direction Économie et
commerce,
Division Technologie, Industrie et
Économie
Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Gustavo Alanis Ortega

Présidente
Centro Mexicano de Derecho
Ambiental (CEMDA)

Dale Andrew

Chef, Division des liens avec les
politiques commerciales et des
services
Direction des échanges et de
l'agriculture, OCDE

Johannes Bernabe

Conseiller principal
Trade in Services and Labour
Mobility
Dispute Settlement and Legal
Aspects of International Trade
International Centre for Trade
and Sustainable Development
(ICTSD)

Greg Block

Vice-président
Programmes de conservation
Wild Salmon Center

Chantal Line Carpentier

Agente du développement
durable
ONU — Département des
affaires économiques et sociales

Adriana Nelly Correa Sandoval

Directeure
Cátedra Andrés Marcelo Sada en
Conservación y Desarrollo
Sostenible
Professeure chercheure,

Centro de Calidad Ambiental
ITESM Campus Monterrey

Brad Gentry

Directeur
Center for Business and the
Environment, Yale University
Conférencier principal et titulaire
d'une bourse de recherche
Yale School of Forestry and
Environmental Studies

Irene Henriques

Professeure agrégée
Schulich School of Business

Roland Hosein

Membre du conseil
Manufacturiers et Exportateurs
du Canada

Veena Jha

Professeure invitée
Warwick University

Colin Kirkpatrick

Professeur Hallsworth
d'économie du développement
Directeur
Impact Assessment Research
Centre
Institute for Development Policy
Management School of
Environment and Development
Humanities

John Kirton

Directeur, G8 Research Group
Associé de recherche, Centre for
International Studies
Munk Centre
Université de Toronto

Howard Mann

Conseiller juridique spécialiste
du droit international
Institut international du
développement durable

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

Katia Opalka

Ancienne conseillère juridique
Unité des communications sur
les questions d'application
Commission de coopération
environnementale

Umberto de Pretto

Secrétaire général adjoint
Union internationale des
transports routiers

Carlos Sandoval

Président
Consejo Nacional de Industriales
Ecologistas, A.C. (CONIECO)

Claudia Schatan

Agente des affaires économiques
CEPALC, bureaux régionaux du
Mexique

Benjamin Simmons

Conseiller juridique
Direction Économie et commerce
Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Robert Slater

Professeur auxiliaire, politiques
environnementales
Université Carleton
Président, Coleman Bright and
Associates

Blanca Torres

Professeure
El Colegio de México
Centro de Estudios
Internacionales

Scott Vaughan

Directeur, Élaboration de
politiques
Centre international Unisféra
Ancien gestionnaire de
programme, Environnement,
économie et commerce
Commission de coopération
environnementale

Jacob Werksman

Directeur de programme
Institutions et gouvernance
World Resources Institute

ANNEXE II : QUESTIONS D'ENTREVUE

- 1) En quoi les liens entre commerce et environnement en Amérique du Nord ont-ils changé depuis l'entrée en vigueur de l'ANACDE, en 1994?
 - a. Quels ont été les moteurs de ce changement?
 - b. En quoi ces éléments ont-ils modifié notre compréhension du lien entre commerce et environnement?
 - c. En quoi la mise en œuvre de l'ANACDE – et donc les travaux de la CCE – ont-ils influé sur ces changements?

- 2) Quels seront les moteurs du changement dans le domaine du commerce et de l'environnement au cours de la prochaine décennie?
 - a. En quoi vont-ils influencer sur les travaux de la CCE relatifs aux enjeux liés au commerce et à l'environnement?

- 3) Quelle importance les éléments suivants vont-ils avoir pour l'établissement des priorités en matière de commerce et d'environnement, et l'évaluation de l'impact environnemental du commerce en Amérique du Nord au cours des dix prochaines années? (sur une échelle de 1 à 10)
 - a. Énergie
 - b. Changement climatique et commerce du carbone
 - c. Agriculture et alimentation
 - d. Habitats et biodiversité
 - e. Espèces envahissantes
 - f. Commerce des services
 - g. Transports
 - h. Refuges pour pollueurs
 - i. Obstacles environnementaux au commerce
 - j. Importations non conformes
 - k. Technologies propres
 - l. Sécurité et gestion des frontières
 - m. Gestion des substances chimiques
 - n. Commerce transfrontalier des matières dangereuses
 - o. Coopération technique à propos des normes et règlements environnementaux
 - p. Règles d'investissement
 - q. Compétitivité et environnement
 - r. Habitudes de consommation
 - s. Modèles de production
 - t. Prix des ressources naturelles
 - u. Responsabilité sociale des entreprises
 - v. Autres (préciser) _____

- 4) Quels sont les trois enjeux que la CCE devrait analyser dans le cadre de ses travaux visant à comprendre les liens entre l'intégration économique et l'environnement au cours des dix prochaines années?
 - a. Pourquoi ces enjeux sont-ils importants?

DOCUMENT DE DISCUSSION – ÉBAUCHE

- b. Quel est le meilleur moyen pour la CCE d'analyser ces enjeux?
 - c. Quel est le meilleur moyen pour la CCE d'influer sur les politiques et les processus décisionnels du secteur privé en Amérique du Nord?
- 5) De quelle façon les résultats des travaux de la CCE sur les effets environnementaux de l'intégration économique et commerciale peuvent-ils le mieux éclairer et orienter les responsables des politiques et les décideurs nord-américains?
 - a. Faudrait-il adopter de nouvelles stratégies? Si oui, lesquelles?
 - b. La CCE peut-elle donner des conseils pertinents aux responsables des politiques des secteurs public et privé? De quelle façon?
- 6) Comment la CCE devrait-elle mesurer son succès au cours des dix prochaines années?
- 7) L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement stipule que la CCE a pour mandat de coopérer avec la Commission de libre-échange créée par l'ALÉNA, en vue d'atteindre les objectifs environnementaux énoncés dans l'Accord, notamment d'aider la CLE pour ce qui est des questions touchant l'environnement.
 - a. À propos de quels enjeux pensez-vous que la coopération et/ou l'aide ont été efficaces?
 - b. À propos de quels enjeux pensez-vous que la coopération et/ou l'aide devraient être développées davantage?
- 8) En marge du prochain Symposium, le CCPM tiendra sa session ordinaire. Quelles questions/quels enjeux devraient être abordés durant la table ronde d'experts/la session publique?